

De la santé du cardinal Gaston de Rohan

La maladie, vecteur diplomatique

dans les cours princières au XVIIIème siècle ? *

par Claude MULLER **

“Il ne faut pas que vous sachiez par d’autres qu’un gros rhume dans la tête a donné la nuit d’avant-hier la fièvre à Son Altesse Éminentissime. Elle se leva bien sans fièvre à son ordinaire. Elle se mit à table à une heure et demi pour dîner, mais elle ne mangea que très peu. À trois heures, se sentant la tête chauffée et hors d’état de soutenir un rendez-vous chez la reine, ainsi qu’un autre chez le cardinal de Fleury, elle se coucha et il y a eu de la fièvre hier dans la journée. Le cardinal se releva à neuf heures du soir après avoir pris un lavement. La fièvre était fort diminuée et le mal de tête aussi. Cependant, s’étant recouché, la fièvre a continué. Vers une heure, il s’est endormi et ne s’est réveillé que pour boire et pisser. À huit heures, il était sans fièvre. Il en est dix et il dort. Il n’y a plus de mal de tête. Il mouche et crache bien. La bouche seulement est pâteuse” (1).

Ce (trop long) passage concerne Gaston de Rohan (1674-1749) (2). Né à Paris le 27 juin 1674, fils de François de Rohan, prince de Soubise, lieutenant-général des armées du roi, et d’Anne Julienne de Rohan-Chabot, Gaston de Rohan est élu chanoine du grand chapitre de Strasbourg en 1690, puis coadjuteur du prince-évêque de Strasbourg en 1701. Il devient prince-évêque de Strasbourg en 1704 et cardinal en 1712. Il décède à Paris le 19 juillet 1749.

Cette citation est extraite d’une lettre du 12 mars 1728 de l’homme de confiance du prince-évêque de Strasbourg Gaston de Rohan, l’abbé de Ravannes, à l’intendant ecclésiastique du château de Saverne, l’abbé Garnier (3). Gaston de Rohan n’utilise guère le palais épiscopal de Strasbourg, où réside son suffragant. Il s’installe dans son château-résidence de Saverne, couche parfois dans deux autres résidences épiscopales, Benfeld et Mutzig, lorsqu’il se trouve en Alsace. Car le rythme de vie du prince-évêque de Strasbourg, devenu cardinal en 1713, est binaire : l’hiver et le printemps à Paris ou Versailles, l’été et l’automne en Alsace.

Il nous introduit dans une caractéristique des documents du XVIIIème siècle évoquant les grands de ce monde : un constant mélange d’informations à caractère historique avec la santé de la personnalité. Au demeurant, la nouvelle n’est pas anodine pour les deux interlocuteurs cités, la garde rapprochée du cardinal lui devant sa place. Nous voudrions

* Journées de Strasbourg, 17-19 juin 2011.

** Institut d’Histoire d’Alsace, Université de Strasbourg, Palais Universitaire, 9 place de l’Université, 67000 Strasbourg.

présenter ici quelques éléments découverts au cours d'un dépouillement exhaustif des multiples fonds qui évoquent les Rohan, fonds aussi nombreux que lapidaires, donc lacunaires.

Jeune, beau mais malade de la “goutte” : Gaston de Rohan

En 1704, Gaston de Rohan devient prince-évêque de Strasbourg. Il est alors âgé de trente ans. Les premiers portraits de lui représentent un jeune homme beau, portant bien son âge. Le 30 août 1711, l'intendant Félix Le Pelletier de la Houssaye (1663-1723) (4) écrit au gouverneur de Strasbourg, Léonore Marie du Maine, comte du Bourg (1655-1739) (5) : “Mgr l'évêque de Strasbourg est parti hier de Saverne pour les eaux de Plombières” (6). L'explication du déplacement se lit dans une missive (7) de Gaston de Rohan au même comte du Bourg, datée du 10 avril 1713 et postée à Paris : “Je suis très fâché de votre goutte. Je sais ce qu'il en coûte et je l'éprouve cruellement depuis douze jours pendant lesquels j'ai beaucoup souffert. Je partirai pour Strasbourg dès que mes pieds le permettront”. Aussi bien le prince-évêque de Strasbourg que le gouverneur militaire de la même ville souffrent donc probablement de la même maladie, la “goutte”, même si le concept nosologique précis mériterait d'être approfondi.

Après un long silence lié à l'absence de sources d'archives, la goutte réapparaît dans une lettre de Stanislas Lezczynski, beau-père de Louis XV, ce dernier marié à Maria Lezczynska par Rohan en personne. La lettre de Stanislas, postée à Chambord le 4 juin 1728, est adressée au comte du Bourg (8) : “Le cardinal de Rohan et vous méritez une bonne réprimande de vos amis pour avoir suivi la procession. Je vous le pardonne puisque, Dieu merci, vous vous portez bien. Mais au cardinal c'est irrémédiable pour l'état où l'a mis cette dévotion”.

Mentionnons aussi toute une suite de bribes, issues de la correspondance adressée par l'abbé de Ravannes à l'abbé Garnier. Tout d'abord le 10 juillet 1728 : “Son Altesse Éminentissime est en bonne santé. Le voyage n'a point fait tort à son pied. Elle marche beaucoup plus aisément qu'en partant” (9). L'automne approchant, Rohan quitte Saverne pour Paris, comme le signale Ravannes le 30 septembre 1728 (10) : “Le cardinal travaille beaucoup. Sa goutte lui a laissé une faiblesse qui l'empêche de marcher. Nous n'irons point à Versailles avant le voyage de Marly”. Autre missive du 11 décembre 1728 : “Les pieds vont mieux. Le cardinal n'en aura pas cependant à faire usage à la Cour. Il se tiendra beaucoup chez lui” (11).

Neuf mois plus tard, le 15 septembre 1729, Ravannes indique (12) : “La santé du cardinal est admirable. Il a monté hier une échelle sans qu'on lui donnât la main pour faire voir qu'il avait les pieds bons. Il est très exact à son régime de lait et je le trouve plus léger, moins gros”. Surtout une lettre (13) du 18 septembre 1729 nous renseigne sur une curieuse maladie en vogue à la Cour : “Les maladies de vérole qu'il y a à Fontainebleau ont rompu le voyage de Sa Majesté. Ce dérangement tiendra le cardinal hors de la Cour suivant les apparences pendant le mois d'octobre”.

La “goutte” et le conclave

D'avril à la mi-juillet 1730, Gaston de Rohan participe, en tant que cardinal, au conclave chargé d'élire un nouveau pape, lequel conclave connaît moult rebondissements. Cette période est particulièrement bien connue par suite d'une épaisse correspondance conservée. Mury de Billy indique à l'abbé Garnier (14) le 13 mars 1730 : “Son Altesse Éminentissime est partie hier pour Rome dans sa chaise à poste avec l'abbé de Ravannes et La Reyre, chirurgien”. Cette bribe nous donne un renseignement supplémen-

taire. Parmi les gens entourant le prince-évêque, voici un chirurgien attaché à sa personne, encore mentionné dix-huit ans plus tard dans le testament (15) du prélat. Ce testament du 3 mars 1748 débute ainsi : “Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ainsi soit-il. J’espère beaucoup de la miséricorde divine en vertu de la foi pure que le secours de la grâce m’a fait conserver et du zèle que j’ai toujours eu pour la défendre. Dans cette foi je prétends mourir ainsi que dans les sentiments et soumission à toutes les décisions de l’Église et d’obéissance à Notre Saint Père le pape, qui en est le chef, recommandant mon âme à Dieu par la protection de la Sainte Vierge et par l’intercession des saints”. Puis Gaston de Rohan distribue un nombre impressionnants de legs : “À la Reyre, mon chirurgien, dont je ne puis trop louer la prudence et l’habileté, une pension de 400 livres”. Notons dans le testament d’Armand de Rohan, petit-neveu et successeur de Gaston de Rohan, du 21 mars 1756 (16), la mention du sieur de la Jerte, chirurgien du prince de Soubise, se voyant gratifier d’une pension de 1000 livres et de Jean Cazeaux, autre chirurgien, lequel reçoit une année de gage. Dans son testament (17) du 4 juin 1779, Jean Cazeaux donne 100 livres aux récollets de Saverne, 24 livres aux pauvres, 50 livres à sa servante Catherine Larose. Ses héritiers doivent faire dire dans son pays natal de Bigorre un service divin complet. Après sa mort, sa fonction de chirurgien est vendue.

Revenons au récit de Ravannes (18) : le 12 avril 1730, “Son Altesse Éminentissime s’est bien portée jusque’à présent. Aujourd’hui elle a senti un peu de mal à l’orteil. Je me consolerai si la goutte ne l’attaque qu’au pied. Elle a beaucoup marché depuis qu’elle est au conclave. Elle y entra splendidement samedi dernier. Elle a une grande considération dans le Sacré Collège et cependant elle a déclaré qu’elle ne s’y voulait mêler de rien et que c’était au ministre du roi (19) qu’il fallait s’adresser pour savoir les intentions de Sa Majesté”. Dans la cellule de Rohan, à proximité de la chapelle Sixtine, l’accompagnent le médecin Garvary et le chirurgien La Reyre (20).

Le 19 avril 1730, Ravannes poursuit (21) dans le même registre : “Le cardinal a la goutte depuis le 13. Elle est au pied sans se promener ailleurs. Il y a de la douleur, mais la tête ne souffre point. Il n’y a pas de fièvre, le ventre est libre. Il garde le lit. Il ne couche point dans sa cellule, mais dans un endroit qui en dépend, assez aéré. Le Sacré Collège lui a permis et procuré toutes les commodités imaginables, même son lit de camp. Sa goutte l’empêche de se donner du mouvement qui le fatiguerait. Elle redouble l’attention pour lui et sert de prétexte pour venir à confesse à lui, ce qui aurait plus de difficulté s’il marchait et se portait bien”.

Coup de théâtre le dimanche 23 avril, le cardinal Conti, frère d’Innocent XII, après avoir entendu la messe dans sa cellule “tombe en apoplexie” et décède (22). Le lendemain, Gaston de Rohan prend le parti de sortir quelques jours du conclave pour se soigner, puis le réintègre. Le 26 avril, l’abbé Barbier, secrétaire de Rohan, précise (23) : “Sa goutte va mieux quoi qu’elle soit passée du pied droit au pied gauche, mais cette attaque a été peu de choses”. Le lendemain, Ravannes lui-même commente, en introduisant une dimension diplomatique (24) : “En tout cette goutte a été très commode. J’ai dit qu’elle a été commode parce qu’elle a épargné à Son Altesse Éminentissime bien de la fatigue dans le conclave, qu’elle lui a fait garder le lit et sa chambre et lui amène tous les cardinaux sous le prétexte de visites de bienséance, de façon qu’il traite avec eux sans peine”.

Quelques ultimes bribes sur la goutte cardinalice à Rome, avec tout d’abord (25) le 9 mai 1730 : “Sa médecine a fait merveille. Ses pieds se rétablissent. Il ne va pas encore au scrutin, mais il sort de sa cellule et se fait porter à celle de ses conclavistes” ; puis le

24 mai 1730 : “Le cardinal fut purgé lundi dernier, preuve qu’à ce moment il était sans douleur” (26) ; enfin le 22 juin 1730 : “Le cardinal se porte bien... Il n’est plus question de la goutte, mais bien d’être encore longtemps enfermé” (27), car les conclavistes n’ont toujours pas choisi de pape !

Vieillir avec la “goutte”

De retour de Rome, Gaston de Rohan sillonne à nouveau son diocèse. En 1731, le voici à Molsheim, accompagné d’une “longue suite de personnes nobles”. Il prend son repas à la Chartreuse, “mais la goutte l’empêche de se rendre chez les jésuites”, remarque - perfidement ? - le chroniqueur local de la Compagnie de Jésus (28). La suite se lit dans la correspondance de Gaston de Rohan au ministère des Affaires Étrangères à Versailles. Ainsi le 7 mai 1732, il note (29) : “La goutte m’a fait plus de peur que de mal. Deux jours de repos m’ont fait le plus grand bien. Je compte aller à Versailles”. Ou encore le 21 mai 1732, le cardinal évoque d’abord une élection du grand chapitre de Strasbourg à venir, puis il continue (30) : “L’enflure de mes jambes a considérablement augmenté par la fatigue du voyage”.

Une missive du 31 mai 1732 constitue le sommet du mélange entre maladie personnelle et affaire d’Église (31), au point où l’on se demande si la goutte du cardinal relève de l’affaire d’État : “Je n’aurai l’honneur de vous écrire que très peu de choses, quoique j’eusse assez de matières à traiter avec vous. En voici la raison. Il a fallu mettre fin à cette enflure de jambe qui m’inquiète. Le moyen s’en est présenté. C’est une attaque de goutte très vive accompagnée de fièvre et qui me tient au lit depuis cinq jours sans en pouvoir sortir. Réellement toute l’affaire s’est portée au pied et j’espère que ce mal fort sensible dans ce moment va produire un bien. Mais ne laissez pas mourir le pape à présent, car assurément je ne pourrais vous offrir mes services. L’élection future de Reims se prépare et se confirme chaque jour de plus en plus. J’ai déjà nombre de procurations en blanc qui me sont adressées. Ainsi je compte que c’est une affaire sûre et ce qui me fait le plus de plaisir, c’est qu’elle est selon le désir du cardinal de Fleury [premier ministre] et les vôtres”. L’abbé de Ravannes, secrétaire du prince-évêque, clôt cette série de missives (32), le 12 juin 1732 : “Le cardinal vous prépare une lettre de l’élection. Les pieds sont encore bien malades”.

Enjambons huit ans, au gré des documents conservés. Le prince-évêque se rend à nouveau à Rome pour son quatrième conclave (1721, 1724, 1730, et 1740). Le 6 août 1740, il note depuis la Ville Éternelle à son suffragant Riccius (33) : “Ma santé est toujours bonne, malgré les désagréments et les inconvénients du séjour, du pays et de la saison”. Gaston de Rohan quitte Rome le 21 septembre 1740. Sur le chemin du retour, il s’arrête chez l’évêque de Verdun qui organise une fête en son honneur avec un spectacle pyrotechnique. Au moment où les spectateurs applaudissent, un morceau enflammé se détache d’une machine, perce son chapeau et brûle son œil gauche (34). Le 7 novembre, le cardinal s’adresse au ministre des Affaires Étrangères (35) : “Je dois dire sur le témoignage de nos habiles médecins et chirurgiens de Strasbourg que dans une quinzaine de jours, il ne restera que deux grandes mouches noires pour ne pas dire deux emplâtres, l’une au-dessus du sourcil et l’autre sur la paupière”. Le maréchal de Broglie, nouveau gouverneur de Strasbourg, rend compte à sa manière, le 12 novembre 1740 : “Le 8 novembre, le roi Stanislas trouva l’archevêque [Armand Jules] de Rohan et les comtes de la cathédrale, le corps de la noblesse, les corps de la ville, l’université et toutes les dames qui étaient rassemblées, à l’exception du cardinal de Rohan [de retour de Rome] qui

garde toujours son appartement à cause de la blessure qu'il a eue à l'œil. Le 9, il alla voir le cardinal sur les dix heures du matin".

Terminons ce parcours par une ultime missive de Gaston de Rohan, relatant au ministre des Affaires Étrangères (36) un nouveau séjour à Plombières : "J'y ai séjourné pendant plus de trois semaines et je puis me flatter d'avoir pris les eaux avec quelque succès. J'en repars dans le moment pour retourner dans mon diocèse, où vous aurez pour deux bons mois un serviteur très dévoué à votre personne et très zélé pour votre service". On a l'impression que l'ensemble du clergé alsacien copie en quelque sorte Gaston de Rohan, comme en témoignent trois exemples non exhaustifs. Ainsi le suffragant Riccius écrit au prélat le 10 septembre 1740 : "Daniel Desgenes, prévôt de la collégiale de Haguenau, toujours incommodé depuis sa dernière maladie, partit pour les eaux de Plombières il y a trois semaines. On me mande que, depuis trois jours, il a eu trois attaques d'apoplexie de suite et que le 31 du mois passé il était si mal que l'on ne croyait pas qu'il passerait la journée" (37). Le même Riccius intervient, le 7 août 1748, auprès d'un chanoine de Haguenau : "Sur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet de vos confrères qui allèguent souvent avoir besoin de changer d'air, de prendre les eaux minérales, les bains ou des bouillons et que, sous ce prétexte, votre église reste déserte, je répons qu'ils doivent s'adresser au chapitre et en demander la permission en présentant un certificat du médecin. On passe souvent sur ce certificat si on connaît d'ailleurs l'infirmité ou le besoin du confrère et on accorde ordinairement trois semaines seulement qui suffisent pour se rétablir de ces petites incommodités ou un mois si on est obligé d'aller à Plombières" (38). Enfin, Frédéric Ernest de Salm, "chanoine-comte" au grand chapitre de Strasbourg, envoie en 1758 ce qui apparaît bien comme un certificat de complaisance : "J'étais tout déterminé [à venir]. Il n'y a que ma misérable jambe qui y met un obstacle et qui dans ces temps humides m'incommode extraordinairement. Le médecin et même le chirurgien s'opposent à ce voyage et font entrevoir des accidents fâcheux" (39). Les personnalités laïques alsaciennes suivent d'ailleurs le mouvement : "On a voulu me persuader que Mme de Blair [épouse de l'intendant] se proposait aussi d'aller prendre les eaux à Plombières", écrit Jean d'Aigrefeuille le 16 juillet 1769 (40).

En 1744, quand le prince-évêque reçoit Louis XV en personne à la cathédrale, il se tient debout au portail. Mais une chaise à porteur est prévue au cas où il ne peut se déplacer à pied jusqu'au chœur !

Épilogue

Au terme de cette présentation, plusieurs remarques viennent spontanément à l'esprit. Tout d'abord la "goutte" du cardinal est omniprésente dans la vie de cet homme d'Église. Ensuite la goutte s'impose dans la vie de cet homme d'État, lui évitant de se rendre en tel endroit qui ne l'enthousiasme guère. Elle permet enfin d'imposer l'étiquette, puisque l'on est obligé de se rendre chez le cardinal, qui reçoit. La maladie devient non diplomatique, mais diplomatie.

Peu de mentions de maladies dans la triplète rohanesque restante, mentionnons juste ce qui arrive au troisième du nom, Constantin de Rohan (1697-1779), fils de Charles de Rohan, prince de Guéméné et de Charlotte Élisabeth de Cochenille, grand prévôt du grand chapitre de Strasbourg de 1756 à 1779 (41) : "Le 11 février 1778, à onze heures, Son Altesse Éminentissime, le cardinal Constantin (37), prince de Rohan, s'est décidé malgré son grand âge, à se faire faire l'opération de la cataracte cristalline de l'œil gauche. Elle lui a été ôtée très heureusement et avec beaucoup de dextérité dans l'espace

d'une minute et deux secondes par Wentzel, natif de la Lorraine allemande, oculiste de Sa Majesté l'impératrice-reine. Le prince a soutenu l'opération avec la plus grande fermeté. Il a dans l'instant distingué les objets. Comme il a encore les bandages et les compresses sur l'œil, on ne peut rien dire de certain sur le rétablissement entier de la vue. Son Éminence a senti quelques atteintes de la goutte à la main et au coude. Mais elle est présentement dissipée. Dès que Son Altesse le prince de Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, a été informé de l'opération, il s'est empressé de se transporter à Strasbourg avec la permission du roi. Il arriva au palais épiscopal le 27 suivant, au grand matin" (42).

NOTES

Abbreviations : ADBR : Archives Départementales de Bas-Rhin (à Strasbourg). ADHR : Archives Départementales du Haut-Rhin (à Colmar). AMAE : Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Section Mémoire et Documents, fonds Alsace (à Paris).

- (1) ADBR, G 2584, f 1. Autre mention de ce type le 26 mars 1729 : "Le cardinal a été enrhumé et son rhume n'est pas encore fini. Il a même eu quelques moments de fièvre sans aucune suite la semaine passée", lettre de Ravannes à Garnier.
- (2) MULLER C. - *Le siècle des Rohan*, La Nuée Bleue, Strasbourg, 2006. Voir aussi CHÂTELLIER L. - Rohan, dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne (NDBA)*, fasc. 31, 1998, p. 3265-3271.
- (3) Sur Nicolas Garnier, voir KAMMERER L. - *Répertoire du clergé d'Alsace sous l'Ancien Régime (1648-1792)*, Strasbourg, 1983, p. 104 (n° 1678).
- (4) Félix Le Pelletier de La Houssaye, né à Paris le 25 mars 1663, intendant d'Alsace de 1699 à 1715, contrôleur général des finances de 1720 à 1722, décédé à Paris le 20 septembre 1723. Voir LIVET G. - Le Pelletier de la Houssaye, dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne (NDBA)*, fasc. 24, 1994, p. 2308.
- (5) Léonore Marie du Maine, comte du Bourg, maréchal de France en 1724, décédé le 15 janvier 1739. Voir LIVET G. - Bourg (du), dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne (NDBA)*, fasc. 4, 1984, p. 319-320.
- (6) Bibliothèque de l'Arsenal (Paris), manuscrit 6620, f. 63.
- (7) Bibliothèque de l'Arsenal (Paris), manuscrit 6615.
- (8) Bibliothèque de l'Arsenal (Paris)
- (9) ADBR, G 2584, f. 8.
- (10) ADBR, G 2584, f. 19.
- (11) ADBR, G 2584, f. 36.
- (12) ADBR, G 2584, f. 60.
- (13) ADBR, G 2584, f. 64.
- (14) ADBR, G 2584, f. 108.
- (15) ADBR, G 2953, testament de Gaston de Rohan du 3 mars 1748.
- (16) Archives Nationales (Paris), 273 AP, testament d'Armand de Rohan, petit-neveu et successeur de Gaston de Rohan, du 21 mars 1756.
- (17) ADBR, 6 E 36 /2157, testament de Jean Cazeaux du 4 juin 1779.
- (18) ADBR, G 2584, f. 117.
- (19) Sont également présents au conclave parmi les Français, le cardinal de Bissy et le cardinal de Polignac, recevant les instructions du roi.
- (20) ADBR, G 2584, f. 121.
- (21) ADBR, G 2584, f. 120.
- (22) Bibliothèque Municipale de Bourges, manuscrit 277, f. 32.
- (23) ADBR, G 2584, f. 122
- (24) ADBR, G 2584, f. 123.
- (25) ADBR, G 2584, f. 126.
- (26) ADBR, G 2584, f. 128.

- (27) ADBR, G 2584, f. 135.
- (28) *Revue Catholique d'Alsace*, 1897, 695.
- (29) AMAE, t. 40, f. 150.
- (30) AMAE, t. 40, f. 163.
- (31) AMAE, t. 40, f. 169.
- (32) AMAE, t. 40, f. 177.
- (33) ADBR, G 297.
- (34) *Revue Catholique d'Alsace*, 1897, 842-843.
- (35) AMAE, t. 43, f. 126.
- (36) AMAE, t. 43, f. 136.
- (37) ADBR, G 297, f. 23.
- (38) ADBR, G 5151, f. 63.
- (39) ADBR, G 3445.
- (40) ADHR, C 1579.
- (41) Voir références citées note 2.
- (42) BENOIT A. - Hindisheim, le droit de chasse sur son ban, *Revue d'Alsace*, 1903, 560 (source improbable et pourtant exacte).

RÉSUMÉ

Les quelques éléments concernant la santé et la médecine découverts au cours d'un dépouillement exhaustif des multiples fonds qui évoquent la famille des Rohan sont présentés ici. Ils concernent essentiellement Gaston de Rohan (1674-1749). Né à Paris le 27 juin 1674, fils de François de Rohan, prince de Soubise, lieutenant-général des armées du roi, et d'Anne Julienne de Rohan-Chabot, Gaston de Rohan fut élu chanoine du grand chapitre de Strasbourg en 1690, puis coadjuteur du prince-évêque de Strasbourg en 1701. Il devint prince-évêque de Strasbourg en 1704 et cardinal en 1712. Il décéda à Paris le 19 juillet 1749. La "goutte" du cardinal est omniprésente dans la vie de cet homme d'Église. Ensuite, la goutte s'impose dans la vie de cet homme d'État, lui évitant de se rendre en tel endroit qui ne l'enthousiasme guère. Elle permet enfin d'imposer l'étiquette, puisque l'on est obligé de se rendre chez le cardinal, qui reçoit. La maladie devient non diplomatique, mais diplomatie.

SUMMARY

The few elements concerning health and medicine discovered during the exhaustive study of the numerous documents evoking the Rohan family are presented here. They concern essentially Gaston de Rohan (1674-1749). Born in Paris the 27th of June 1674, son of François de Rohan, Prince of Soubise, lieutenant-general of the French royal army, and of Anne Julienne de Rohan-Chabot, Gaston de Rohan was elected canon of the great-chapter in Strasbourg in 1690, then coadjutor of the Prince-bishop of Strasbourg in 1701. He became Prince-bishop of Strasbourg in 1704 and cardinal in 1712. He died in Paris the 19th of July 1749. The "gout" of the cardinal is omnipresent in the life of this man of the Church. Moreover, gout imposes upon the life of this statesman, preventing him from going to a given place which doesn't fill him with enthusiasm. His gout also allows to impose etiquette, since it obliges to go at the cardinal place, who receives. The illness becomes non diplomatic, but diplomacy.

